

AIX-EN-PROVENCE
ANGOULÊME
ARRAS
BORDEAUX
CAEN
GRENOBLE
LE MANS
LYON
MONTPELLIER
MT-SAINT-AIGNAN
NANCY
NANTES
NICE
ORLÉANS
PARIS-ARCUEIL
PARIS-NANTERRE
PAU
REIMS
RENNES
SAINT-NAZAIRE
STRASBOURG
TOULOUSE
VERNON

ALGER
BARCELONE
MADRID

Validation des Acquis de l'Expérience



Union des caisses nationales de
Sécurité sociale

A l'attention de Driss Alem

Formation à la Fonction de **RESPONSABLE DES RESSOURCES HUMAINES**

Titre niveau II

Inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles
Renouvellement JO du 8 juillet 2009

Vos interlocuteurs :

Jean CANDELIER / Chef de projet INTRA / jcandelier@cesi.fr

**CESI sas - 19/21 rue du 8 mai 1945
94110 ARCUEIL**

Date : 31/01/2012

1. OBJECTIFS DE L'ACTION

Préparer des candidats à l'obtention du titre homologué RNCP niveau II (Fonction de RESPONSABLE DES RESSOURCES HUMAINES) par le moyen de la Validation des Acquis de l'Expérience.

2. COUT

Dossier VAE sans Accompagnement : 1 000 € HT.

Dossier VAE avec Accompagnement du CESI: 2 500 € HT.

3. PROCESSUS DE VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE

Rédaction du **dossier de candidature** par le collaborateur.

■ Phase 1 : examen de recevabilité du **dossier de candidature** VAE par le CESI.

■ Phase 2 : si dossier recevable, constitution du **dossier de validation** par le collaborateur (avec ou sans Accompagnement du CESI). L'**Accompagnement** de CESI est de 12 heures maximum. Il consiste en une aide méthodologique à la constitution du **dossier de validation**, au recueil des preuves et à la présentation orale du **dossier de validation** devant le jury régional.

■ Phase 3 : instruction du **dossier de validation** en Région. Tenue **du jury régional**.

■ Phase 4 : le jury régional transmet le **dossier de validation** au jury national des certifications professionnelles CESI qui statue sur la validation complète ou pas.

■ Phase 5 : si validation incomplète, préconisation par le **jury national** d'acquisition des compétences manquantes.

